



Harcèlement de voisins, et d'enfants délinquants

Par **xAnywherex**, le **21/04/2011** à **01:43**

Bonsoir à tous.

L'histoire est assez complexe, et j'espère que vous prendrez le temps de lire ces lignes.

Je vous explique le problème : J'habite depuis 5 ans dans une cité assez .. craignos, il faut le dire. Nous avons eu notre lot de problèmes, et de confrontations, par les plus grands, et tout cela semble aller mieux dorénavant . Il semblerait qu'ils aient compris qu'ils avaient autre chose à faire de leur vie (Enfin, ceux n'étant pa en prison ! lol) . Mais depuis un ou deux ans, des nouveaux voisins sont arrivés, avec pleins d'enfants, et semblerait être un squatte dorénavant. Et malheureusement, ma mère se fait constamment harceler par ceux là (Intrusions, vols, insultes, cassage de fenêtre) . Le problème est qu'il s'agit d'enfants, d'à peine 10 ans. Ma mère et moi décidons d'aller en toucher deux mots à la mère, qui malheureusement, semble être du même niveau que ceux-ci. Ma mère à maintes et maintes fois porté plainte, et récemment, la femme a porté des coups à ma mère, l'insultant, et semblant la connaître. Or, ma mère est actuellement sous chimio pour cancer, et j'ai bien peur qu'elle ne supporte pas ça.

Les enfants ne semblent pas avoir peur de nous, et continuent. On ne sait vraiment plus quoi faire, et on aimerait énormément trouver une solution à ce problème. La police, n'étant pas très efficace :/

Ce que l'on vit est vraiment horrible, on en est arrivé à un point où on a peur de sortir, et on a même peur de rester à l'intérieur, de peur de recevoir des cailloux dans la fenetre, et des insultes quand on est dans le jardin . Nous sommes vraiment perdus et j'aimerais que ma mère soit tranquille dans cette dure épreuve.

Merci de me conseiller. J'avais pensé demander conseil au 119 (Etant donné qu'ils trainent

dans la Rue le soir, la nuit, et que les conditions de vie ne soient pas très aux normes.)

Bonne soirée !

Par **mimi493**, le **21/04/2011** à **02:00**

Refaire la plainte en LRAR auprès du procureur de la République